

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
PYRENEES-ORIENTALES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°43/2022

Séance Ordinaire du 7 juillet 2022

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mille vingt et deux, le sept juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

**Secrétaire de séance** : BROSSEAU Sylvie

**Présents** : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, STEPPE Virginie

**Procurations** : GHIRELLO Jean-Louis à HAMMOUDA Jeanine, ROUSSEAU Charline à DURAND Christophe, BRUNET François à CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie à BROSSEAU Sylvie, POMPA Antoine à DARIO Alain

**Absent** : /

Date de la convocation :

30 juin 2022

**OBJET : CONTRAT DE PRET – CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE SUD MEDITERRANEE**

Classement issu de la nomenclature « ACTES »  
7.3.2 lignes de trésorerie

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il convient de contracter un prêt auprès de la CRCAM Sud Méditerranée pour le financement d'un montant de 150 000 € accordé à la Commune. Il ajoute que pour ce crédit, le taux d'intérêt annuel fixe sera compris entre 1,5% et 2,5% maximum. Monsieur le Maire dit que ce crédit est destiné à financer les dépenses imprévues.

**Le Conseil Municipal,**

**Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** à l'unanimité de contracter ce prêt auprès de la CRCAM Sud Méditerranée ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire,



Alain DARIO

